

COP26 : l'engagement tout en paroles du monde financier

PAR MARTINE ORANGE

ARTICLE PUBLIÉ LE MARDI 2 NOVEMBRE 2021



Participants à la COP26 de Glasgow. © Oli SCARFF / AFP

Officiellement, le monde financier est prêt à apporter tout son soutien à la lutte contre les dérèglements climatiques. En pratique, les actions peinent à suivre. Vertes à l'extérieur, les banques restent bien marron à l'intérieur.

Dans la lutte contre les dérèglements climatiques, les responsables internationaux attendent beaucoup de la finance. Pour bien témoigner combien les acteurs de la finance ont une place à part, ils ont décidé de leur accorder une journée entière, mercredi 3 novembre, à la COP26 de Glasgow. Une journée au cours de laquelle financiers et banquiers vont multiplier les déclarations de bonnes intentions, rappeler leurs engagements en faveur de la préservation de l'environnement, mentionner leur code de bonne conduite et leur charte d'investisseurs responsables afin de participer à la transition écologique en drainant **les milliers de milliards de capitaux pour financer les technologies et les changements**, comme les gouvernements l'espèrent.



Participants à la COP26 de Glasgow © Oli SCARFF / AFP

Le monde de la finance promet qu'il sera au rendez-vous. Avant même le sommet, la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ), qui regroupe quelque

295 groupes financiers dans quarante pays, a publié un appel début octobre afin de presser les responsables politiques à prendre des décisions courageuses et urgentes en faveur de la lutte contre les dérèglements climatiques. Elle demande notamment une régulation stable qui soutienne et encourage les investissements «verts». *«Le secteur financier va jouer un rôle clé pour accélérer la transition. En apportant les financements nécessaires, les banques et les marchés de capitaux vont permettre aux groupes d'investir dans la transformation de leurs business models»*, déclarait alors Lavinia Bauerochse, responsable des investissements durables et responsables à la **Deutsche Bank**. Une banque très présente, comme tous les grands groupes bancaires mondiaux, dans les secteurs les plus polluants.

Le filon des obligations vertes

Depuis quelques années, les investissements «verts» sont devenus très prisés dans le monde financier. Un filon à exploiter même. De plus en plus de fonds cherchent à investir dans les projets écologiquement responsables. Ils sont même prêts à accepter des rendements inférieurs pour satisfaire ces conditions. Preuve de cet engouement : les ventes d'obligations «vertes» atteignent quelque 250 milliards de dollars par an, contre 50 milliards de dollars en 2015, selon la Climate Bonds Initiative, un club financier pour soutenir les émissions de dettes en faveur des projets environnementaux. Ce qui permet au passage aux intermédiaires financiers d'engranger de généreuses commissions : cette année, la conception et la vente de ces émissions obligataires «vertes» ont rapporté 2,2 milliards de dollars aux banques, selon Bloomberg.

Mais dans le flot de ces capitaux, combien sert réellement à financer la transition écologique, à amorcer des projets en rupture réelle avec les modèles anciens? Pas assez, à en croire Oxfam, Finance Watch, Reclaim Finance ou Corporate Europe Observatory, pour ne citer que quelques-unes des ONG qui surveillent les pratiques bancaires. De rapport en rapport, toutes soulignent le double langage de la finance, verte en surface mais bien marron à l'intérieur.

Le doute commence à s'insinuer bien au-delà. En Europe et aux États-Unis, les régulateurs regardent de plus près ces engagements durables qui sont loin d'en être. **Une étude de deux professeurs de Harvard** menée auprès de cent signataires promettant de s'engager sur des investissements responsables aboutit à la conclusion que tous ces engagements sont «*pour le show*». Pour la galerie.

Nés avec cette vague, des fonds qui se veulent responsables socialement et écologiquement se posent aussi des questions. Un d'entre eux, Aegon Asset Management, vient ainsi de couper les ponts avec JPMorgan, une des premières banques du monde. Censées financer la transition vers les énergies renouvelables et le développement de l'habitat durable, les obligations émises par la banque ont, selon le fonds, de sérieuses allures de «*greenwashing*» (ou écoblanchiment). D'autant que, dans le même temps, la banque continue à financer à tour de bras tous les géants mondiaux des énergies fossiles. «*JPMorgan est le plus grand financier de l'énergie dans le monde. Cela ne reflète pas vraiment le souci de l'investissement durable*», explique un des gérants de ce fonds **cité par le Wall Street Journal**.

Les actes peinent à suivre

Ce qui est vrai pour JPMorgan l'est tout autant pour Citigroup, BNP Paribas, Deutsche Bank et tant d'autres. En dépit de leurs déclarations, toutes ces banques continuent à arroser, qui les activités minières, qui les centrales à charbon, qui l'exploration des sables bitumineux. Au-delà des discours, les actes peinent à suivre.

L'ancien gouverneur de la Banque centrale d'Angleterre, Mark Carney, est en train de le mesurer. **Dans un discours d'anthologie sur «la tragédie des horizons» donné en 2015**, il a été le premier banquier central au monde à mettre en exergue les risques et les dangers que comportaient les changements climatiques, y compris pour la finance et la stabilité du système financier mondial. Par la suite, tous les banquiers centraux, y compris la Banque des règlements internationaux– la banque centrale des

banques centrales, si l'on peut dire–, lui ont emboîté le pas, jugeant que le défi environnemental était sérieux et qu'il convenait de prendre des mesures au plus tôt.

À son départ de la Banque d'Angleterre en 2020, Mark Carney a tout de suite rejoint les Nations unies pour devenir envoyé spécial pour l'action climatique et la finance. Sa mission ? Convaincre tous les grands banquiers et financiers du monde, qu'il connaît tous, de signer le protocole de quatorze pages élaboré par le département environnement des Nations unies, afin d'inciter les banques à pousser leurs clients à changer leurs habitudes ou à les abandonner.

Le texte prévoit notamment de fixer des objectifs afin de les amener à moins prêter et investir dans les groupes fortement émetteurs de CO₂, et à apporter plus de soutien aux technologies et aux secteurs favorisant un développement durable. Il est souhaité que les signataires rendent compte de leur action chaque année.

Dans un premier temps, les grandes banques de Wall Street, les assurances, les réassurances– ces dernières notamment commencent à mesurer dans leurs comptes les dégâts provoqués par les dérèglements climatiques– ont toutes applaudi à l'initiative. Mais quand il s'est agi de s'engager, les principales d'entre elles, à commencer par Goldman Sachs et JPMorgan, ont commencé à traîner les pieds, à se défilier et même à refuser de signer tout engagement contraignant.

Pour justifier leur refus, les banques invoquent les risques juridiques, les craintes de poursuites par leurs actionnaires, les distorsions de concurrence avec les établissements bancaires non soumis aux mêmes règles, notamment les banques chinoises ou russes. Elles invoquent aussi l'absence de régulation claire et stable en matière d'investissements environnementaux dans les différents pays. Une absence qui les gêne dans leurs engagements, expliquent-elles.

Officiellement demandeur d'un cadre réglementaire, le monde financier, pourtant, se dérobe et cherche à l'éluder, même quand il est peu contraignant. À partir de 2019, la Banque centrale européenne

(BCE) a commencé à fixer quelques règles aux banques afin de les forcer à prendre la mesure des risques climatiques inscrits dans leur bilan et de les inciter à modifier leurs comportements. Les règles se voulaient volontairement légères : la BCE demandait aux établissements bancaires de mettre en place des systèmes internes d'évaluation de leurs risques, et de fixer de nouvelles règles en matière d'investissements et de prêts à la lumière de la transition climatique.

Résultat ? 90 % des pratiques ne sont que partiellement ou pas du tout conformes aux attentes réglementaires de la BCE. Un quart seulement des établissements se sont dotés d'indicateurs clés pour suivre et piloter la performance de leurs différents métiers, portefeuilles et produits, notamment pour évaluer leur exposition aux groupes fortement émetteurs de CO₂. Pas plus d'un cinquième des banques ont défini un indicateur clé pour les risques environnementaux. Et un certain nombre n'ont rien fait du tout.

« Les banques ne peuvent plus simplement déclarer leur intention de se mettre en conformité avec l'accord de Paris d'ici à 2050. Elles doivent faire

des changements structurels dans leur façon de faire des affaires afin de s'assurer qu'elles atteignent effectivement cet objectif et éviter l'accumulation de risques pour elles et pour tout le système financier », a tonné Frank Elderson, vice-président du conseil de la supervision de la BCE, **en présentant ces résultats le 20 octobre.**

La BCE a annoncé une série de tests de résistance face aux changements climatiques dans les principales banques européennes dans les prochains mois. Elle pourrait obliger les établissements les plus exposés aux risques de pollution, d'émissions de CO₂, à provisionner de façon plus importante. BNP Paribas, la Société générale et le Crédit agricole figureraient dans cette liste.

Redoutant tout durcissement de la réglementation, les lobbies bancaires sont déjà partis en guerre contre le projet. Comme ils le rappelleront à Glasgow, ils sont pour soutenir toutes les actions dans la lutte contre les dérèglements climatiques. Mais à condition qu'ils écrivent eux-mêmes les règles.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Direction éditoriale : Carine Fouteau et Stéphane Alliès

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, François Vitrani. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart, Société des salariés de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.